

# Agent de surveillance de la voie publique

Sécurité  
Agent de surveillance  
de la voie publique



## Agent de surveillance de la voie publique

**Conseiller formation pilote : Sylvie GRISARD**

**Délégation organisatrice : Bretagne**

Le maire peut confier la mise en œuvre de certains pouvoirs de police à des agents communaux autres que policiers municipaux.

Cet itinéraire est construit pour répondre aux besoins de professionnalisation des agents de surveillance de la voie publique intervenant seuls ou en collaboration avec des policiers municipaux et/ou gardes champêtres, conformément à la réglementation rappelée par les circulaires INTD 0500024C du 15/02/05 et INTD 0500039C du 24/03/05, concernant les « agents communaux autres que les policiers municipaux appelés à exercer des missions de police sur la voie publique ».

Il a pour objectif de permettre le développement de leurs compétences sur 3 axes :

- la réglementation et la mise en œuvre des procédures
- la prévention
- la relation aux usagers de la voie publique

### Surveiller et relever les infractions de la compétence de l'ASVP

Les compétences de l'ASVP en matière d'arrêt et de stationnement

**2 jours**

Domaine P2  
Bretagne - Code ZZP20  
Centre - Code AP2EY  
Pays de la Loire - Code PM009  
Basse Normandie - Code 068P2

Les missions de l'ASVP autres que le contrôle du stationnement

**2 jours**

Domaine P2  
Centre - Code AP2EZ  
Basse Normandie - Code 069P2

Les infractions de la compétence des ASVP : constatation et procédures

**2 jours**

Domaine P2  
Bretagne - Code ZZP22  
Centre - Code AP2AP  
Pays de la Loire - Code PM011

Agent de surveillance de la voie publique : informer et/ou rendre compte

**2 jours**

Domaine P2  
Centre - Code BP223

### Prévenir les risques aux abords des équipements et lieux publics

Sensibilisation aux dangers liés aux interventions sur la voie publique

**2 jours**

Domaine P2  
Pays de la Loire - Code HY760

### Accueillir et renseigner les usagers des voies publiques

Communication avec les usagers de la voie publique

**3 jours**

Domaine P2  
Bretagne - Code ZZP24

**Durée : 2 jours****Angers**

**R - 001** : du 07 au 08/04/10  
Fabrice Giraudi  
Délégation Pays de Loire  
02 41 77 37 80  
Code action : **PM009**

**Hérouville-Saint-Clair**

**R - 001** : du 19 au 20/05/10  
SOPHIE LECLERC HA MINH TAY  
Délégation Basse Normandie  
02 31 46 20 60  
Code action : **068P2**

**Saint-Brieuc**

**R - 001** : du 29 au 30/04/10  
Sylvie Grisard  
Délégation Bretagne 02 96 61 80 32  
Code action : **ZZP20**

**Luisant**

**R - 001** : du 25 au 26/03/10  
Information et Inscription  
Antenne de l'Eure et Loir  
02 38 78 94 94  
Code action : **AP2EY**

## Les compétences de l'agent de surveillance de la voie publique en matière d'arrêt et de stationnement

**Nouveau****Public :**

Agents de surveillance de la voie publique et policiers municipaux.

**Objectifs :**

Faire respecter la réglementation relative à l'arrêt et au stationnement des véhicules.

**Contenu :**

- Le statut de l'ASVP (agrément, assermentation...).
- Définition du domaine public.
- Les pouvoirs de police du maire en matière de circulation routière et de stationnement (les différents codes).
- Les missions de contrôle liées au stationnement et à l'affichage des certificats d'assurance.
- La rédaction des timbres amendes.
- L'ASVP et les autres acteurs de la sécurité et de la prévention (assistants temporaires, policiers municipaux...).
- Les limites d'intervention de l'ASVP.

**Particularités :**

Apports théoriques, échanges, exercices pratiques.

**Durée : 2 jours****Hérouville-Saint-Clair**

**R - 001** : du 14 au 15/06/10  
Sophie Leclerc Ha Minh Tay  
Délégation Basse Normandie  
02 31 46 20 60  
Code action : **069P2**

**Tours**

**R - 001** : du 24 au 25/06/10  
Information et Inscription  
Antenne de L'Indre et Loire  
02 38 78 94 94  
Code action : **AP2EZ**

## Les missions de l'agent de surveillance de la voie publique autres que le contrôle du stationnement

**Nouveau****Public :**

Agents de surveillance de la voie publique et policiers municipaux.

**Objectifs :**

- Acquérir les connaissances réglementaires spécifiques.

**Contenu :**

- Les missions soumises à condition d'agrément et assermentation: bruit, urbanisme...,
- Le cadre réglementaire: conditions de commissionnement, d'assermentation et de formation,
- Les pouvoirs spécifiques du maire,
- Les autres missions : surveillance des parcs et jardins, abords d'établissements scolaires...,
- Les écrits spécifiques.

**Particularités :**

- Apports théoriques,
- Echanges,
- Exercices pratiques.

**Sécurité**  
Agent de surveillance  
de la voie publique

**Durée : 1 jour****Nantes**

**R - 001** : du 02 au 03/12/10  
Fabrice Giraudi  
Délégation Pays de Loire  
02 41 77 37 80  
Code action : **PM011**

**Vannes**

**R - 001** : du 20 au 21/05/10  
Sylvie Grisard  
Délégation Bretagne  
02 96 61 80 32  
Code action : **ZZP22**

**Blois**

**R - 001** : du 29 au 30/11/10  
Information et Inscription  
Antenne du Loir et Cher  
02 38 78 94 94  
Code action : **AP2AP**

## Les infractions de la compétence de l'agent de surveillance de la voie publique : constatation et procédures

**Nouveau****Public :**

Agents de surveillance de la voie publique et policiers municipaux

**Objectifs :**

Connaître et mettre en oeuvre les procédures liées aux infractions

**Contenu :**

- Les conditions réglementaires du relevé de l'infraction : agrément, assermentation.
- La qualification pénale de l'infraction : les éléments constitutifs... code de procédure pénale.
- Les procès verbaux : règles de rédaction, d'enregistrement et suivi, recours et procédures de contestations, causes de nullité.

**Particularités :**

Apports théoriques, échanges, rédaction de procédures

**Durée : 2 jours**

Orléans  
 IR - 001 : du 26 au 27/01/11  
 Catherine Caillard  
 Délégation Centre  
 02 38 78 94 85

**Code action : BP223**

## Agent de surveillance de la voie publique : informer et/ou rendre compte

**Public :**  
 Agent de surveillance de la voie publique

**Objectifs :**  
 Identifier les enjeux et les principes de la transmission de l'information

**Contenu :**

- L'obligation de rendre compte
- Règles de syntaxe du compte-rendu écrit
- Production d'une information claire et synthétique (rapport d'information)
- Règles de base de la communication orale
- Règles et techniques de transmission radio
- Compte-rendu hiérarchique : destinataire, règles, obligations, contenu et forme

**Particularités :**

Apports théoriques, échanges, exercices pratiques

**Payant****Durée : 2 jours**

Angers  
 R - 006 : du 18 au 19/03/10  
 Fabrice Giraudi  
 Délégation Pays de Loire  
 02 41 77 37 80

**Code action : HY760**

## Sensibilisation aux dangers liés aux interventions sur la voie publique

**Public :**  
 Policiers municipaux, gardes-champêtres, sapeurs pompiers professionnels, ASVP.

**Objectifs :**

- Etre capable de percevoir les risques professionnels
- Comprendre les causes potentielles des accidents
- Adapter son comportement face aux risques encourus
- Connaître et respecter les consignes de sécurité
- Savoir mettre en oeuvre les mesures de protection individuelle et collective

**Contenu :**

- Les risques au travail liés aux interventions sur la voie publique
- La réglementation en cours
- La responsabilité des agents
- Les équipements de protection individuelle et collective
- Les comportements professionnels

**Particularités :**

Apports théoriques ; échanges et analyses d'expériences ; mises en situations pratiques.

Sécurité  
 Agent de surveillance  
 de la voie publique

**Durée : 2 jours**

Thorigné-Fouillard  
 IR - 001 : du 05 au 07/05/10  
 Sylvie Grisard  
 Délégation Bretagne  
 02 96 61 80 32

**Code action : ZZP24**

## Communication avec les usagers de la voie publique

**Public :**  
 • Agents de surveillance de la voie publique.  
 • Policiers municipaux dans le cadre de la FCO (stage payant).

**Objectifs :**  
 • Identifier les spécificités de la relation et l'orientation des usagers de la voie publique pour apporter une réponse adaptée.

**Contenu :**

- L'organisation et les missions d'une collectivité.
- Les outils et techniques de communication orale.
- L'analyse des situations relationnelles sur la voie publique.
- L'approche des différences culturelles et sociales.
- La gestion des situations stressantes et/ou conflictuelles.

**Particularités :**

- Apports théoriques, échanges et mises en situation.

**Nouveau**